

Première conférence organisée par l'APUniNE : ouverture d'un espace de parole avec les membres et de dialogue avec le Rectorat

A l'invitation de l'APUniNE, Denis Mazeaud, professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), a brillamment présenté, le 20 septembre 2017, les "procédures bâillons", comme tentative de museler la liberté de recherche des enseignants-chercheurs. Les collaborateurs et collaboratrices suisses semblent certes encore rarement être l'objet de poursuites judiciaires destinées à les faire taire. Toutefois, les questions du public ont démontré que les intimidations et les mises à l'écart commencent à poindre dans le monde académique suisse, portant parfois gravement atteinte à la liberté de la recherche, avec des conséquences financières et psychologiques importantes et de vraies entraves au travail scientifique.

Invité à s'exprimer en fin de conférence en tant que Vice-recteur aux Affaires juridiques, le prof. Olivier Guillod a remercié l'APUniNE d'avoir choisi cette thématique peu connue comme objet de la première conférence qu'elle organisait. Faute de précédent, le Rectorat n'a pas encore arrêté une position face à cette problématique. Le Vice-recteur a néanmoins rappelé les valeurs défendues par l'Université sur lesquelles le Rectorat s'appuie. Il a assuré le public qu'une réflexion serait prochainement engagée sur les moyens institutionnels, notamment économiques, à mettre à la disposition des enseignants-chercheurs faisant l'objet de tentatives de bâillonnement. Il envisage également de proposer que SwissUniversities se saisisse de ce thème afin d'opposer aux auteurs de dénonciations abusives une réaction rapide et ferme et un front uni.